



Lettre ouverte à
Monsieur le Maire de Monestiés

OBJET : Opposition au projet de méthaniseur *(cf délibération du 23 mars 1999)*

M. le Maire,

Dans la lettre écrite le 6 avril 1999 à M. le Préfet d'alors, appuyé par le Conseil Municipal, vous exprimiez :

« de vives inquiétudes sur l'implantation du projet de porcherie qui se situerait à la Bouysse en surplomb du village... avec des conséquences sur l'environnement : odeurs, pollutions... un plan d'épandage ne tenant pas compte des fortes pentes vers la maison de retraite, école, lotissement, terrain de foot..de tennis etc ..etc...»

En outre, vous vous inquiétiez :

« des transports de lisiers, des rotations importantes de citernes, de la remise en cause de la valorisation des atouts touristiques de Monestiés 'village médiéval' protégé.

Et d'une étude d'impact incomplète et succincte concernant la nature des terrains pour l'épandage et ses conséquences ... »

Projet soumis à déclaration, vous demandiez à M. le Préfet une table ronde avec les services de l'Etat : DASS, DDE, DDA...

Qu'en est-il aujourd'hui de ces engagements ?

Concernant le projet de méthanisation actuel, aux risques et dangers imprévisibles et certainement supérieurs, avec des rotations de tracteurs bien plus intenses sur des voies inadaptées, vous avez cependant donné avec grande légèreté un avis favorable, sans connaître :

- l'étude d'impact environnemental
 - le bilan sur l'étude des sols et les risques de ruissellement
 - le bilan GES (gaz à effet de serre) par rapport aux flux (transports)
 - le bilan alimentaire (production des cultures pour l'alimentaire, le sol, l'énergie)
 - le bilan humique
 - le plan d'épandage et ses conséquences
 - l'étude géotechnique de la parcelle (voir TIM Transmission Information aux Maires)
- ...etc... et nous n'entrons pas dans les problèmes de coûts et rentabilité.

Oubliant par là même tous les arguments que vous développiez auparavant pour défendre 'votre' village, en émettant pour seules réserves que la Société SAS prenne ses responsabilités, désengageant ainsi les vôtres et celles du Conseil Municipal.

M. le Maire, alors que le village est en plus labellisé 'Un des plus beaux villages de France', nous disons notre totale incompréhension à prendre par cette acceptation un risque énorme de nuisances pour le village, ses habitants et son environnement.

Au nom de l'Association SOS Ségala Nature, nous vous alertons à nouveau et vous demandons ainsi qu'au Conseil Municipal de vous opposer fermement à ce projet. "

Le Président Marc Hubaut

*Lettre parue dans Tarn Libre du 21/04
et dans édition du soir Tarn Libre du 24/04*